

LSITE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} Année scolaire 2023-2024

Les inscriptions des nouveaux élèves auront lieu au Collège Saint John PERSE :

• **LE MARDI 04 JUILLET 2023** de 07H00 à 12H00

Les parents qui recevront la notification d'affectation pour une inscription au collège Saint-John Perse après la date du 04 juillet pourront procéder à l'inscription jusqu'au 13 juillet 2023, de 08H00 à 12H00.

Ceux qui recevront ce document pendant la période de vacances procéderont aux formalités d'inscription à partir du lundi 28 Août 2023 de 08H00 à 12H00.

IMPORTANT : Pour toute inscription, la présence d'un parent (père, mère ou responsable légal) est **OBLIGATOIRE** le jour de l'inscription.

Le nom, l'adresse postale, le n° de téléphone fixe et portable et la profession des parents et/ou représentants légaux devront être clairement renseignés.

La pré-inscription à la cantine aura lieu le même jour.

- 1 Copie des bulletins scolaires ou du livret de compétence de l'année 2022-2023
- 4 photos d'identité récentes au format administratif (mettre au dos de chaque photo le nom et prénom de l'élève)
- La photocopie intégrale du livret de famille (parents et enfants)
- Une attestation de domicile : **UNIQUEMENT** les factures d'eau, d'électricité, de loyer ou de téléphone, au nom des parents et **datant de moins de 3 mois, comportant l'adresse actuelle et complète**, pour l'envoi du courrier
- 1 photocopie du carnet de vaccination
- 1 attestation d'assurance scolaire pour l'année 2023-2024
- 1 photocopie de la carte d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du représentant légal

Les photocopies ne seront acceptées qu'en présence des originaux

LE COLLEGE NE FAIT PAS DE PHOTOCOPIES :

Les parents sont priés de bien vérifier qu'ils sont en possession de toutes les pièces demandées avant de se présenter au Collège.

⚠ Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.